

**EXTRAIT****Du registre des décisions du bureau de la Communauté****DB 2020-031 : VENTE D'UNE MINI EPAREUSE**

Le 24 juin 2020, le Bureau dûment convoqué par le Président, le 19 juin 2020, s'est réuni au siège de la Communauté de communes à QUILLAN

ETAIENT PRESENTS : Francis SAVY ; Gilbert SIMON, Jean-Jacques AULOMBARD; Daniel LEFEBVRE ; Pierre CASTEL ; Jacques SIMON ;

EXCUSES : Jacques GALY ; Alfred VISMARA ; Georges REVERTE Marcel MARTINEZ, Jean-Pierre ESPOSITO, Richard ASSENS,

INVITES : Christian MAUGARD ; Jean-Michel MICHEZ ;

La communauté de communes des Pyrénées Audoises possède une mini épareuse qui doit être tractée par un tracteur. Elle n'est plus en état de fonctionner des réparations doivent être portée sur le rotor. Acquise en 1992, elle est stockée dans les garages de Chalabre depuis 6 ans.

Un acheteur, M Cédryc COURDIL, demeurant 2 rue terre blanche 11230 Chalabre, a fait une proposition d'achat en l'état au prix de 400 euros enlèvement compris.

Il est proposé au Bureau d'accepter cette offre et d'autoriser le Président à signer tous les documents relatifs à la cette cession.

Les conclusions du rapport mises au voix sont adoptées à l'unanimité.

Ainsi délibéré à Quillan, le 24 juin 2020

Transmis au représentant de l'Etat, le 26/06/2020
Le Président certifie qu'un extrait de la présente délibération a été affiché conformément à la loi, le 26/06/2020

Pour extrait conforme

Le Président

